

Inscription

L'inscription à l'examen se fait par deux formulaires. Vous envoyez vos données personnelles par le site sécurisé www.sobfa.ch. Vos données ne seront utilisées que pour l'examen et, une fois ce dernier passé, elles seront effacées. La SOBFA ne transmet pas de données aux tiers.

- ⇒ Votre inscription définitive à l'examen professionnelle vous sera validée par le secrétariat de la SOBFA dès que celui-ci aura reçu votre dossier complet (partie 1 et 2 dûment remplies). Jusqu'à là, votre inscription restera en suspens et ne vous donnera aucun droit à une place d'examen.

1er formulaire d'inscription est à remplir et à envoyer **électroniquement**. Pour le login vous avez besoin d'un mot de passe (valable **octobre 2019**), que vous recevez au secrétariat SOBFA contre un paiement de CHF 20.-. Veuillez effectuer le paiement sur le compte postal (CP) **80-35528-2** en faveur de **Schweiz**.

Organisation Berufsprüfungen Flight Attendants, 8302 Kloten. Comme motif de versement inscrivez votre nom et votre adresse e-mail, cette dernière sera votre nom d'utilisateur. Dès la réception du paiement, un code PIN vous sera envoyé à l'adresse e-mail indiquée sur le bulletin de versement.



Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Schweiz.
Organisation Berufsprüfungen
Flight-Attendants
8302 Kloten

Konto / Compte / Conto 80-35528-2
CHF

Einbezahlung Giro

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per

Schweiz.
Organisation Berufsprüfungen
Flight-Attendants
8302 Kloten

Konto / Compte / Conto 80-35528-2
CHF

Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento

PETER MUSTER
p.muster@xyz.ch

LS 04.2008

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

nom et adresse e-mail

Online-Banking:
BIC: POFICHBE
IBAN-Nr. CH33 0900 0000 8003 5528 2

413000027
1350002

L'office de dépôt
L'ufficio d'accettazione

800355282>
800355282>

2ème formulaire d'inscription: Plusieurs certificats sont nécessaires. Sur le formulaire téléchargé remplissez soigneusement toutes les cases. Les copies des documents sont à envoyer à la SOBFA avec le formulaire (pages 21 et 22 du fil conducteur) signé, confirmant ainsi la véracité des données et des pièces jointes.

Pour les participants ayant fait leur formation à l'étranger, veuillez veiller à ce qu'une traduction ou une recommandation officielle soit envoyée en temps voulu. Au plus tard à ce moment, vous serez informé par lettre de votre admission à l'examen.

Sur www.sobfa.ch > FAQ se trouvent les questions les plus souvent posées, ainsi que leurs réponses.